

**DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONCEAUX**

**Date de
convocation**

02/04/2026

Date d'affichage

10/04/2026

**Nombres de
Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mil vingt
Le Jeudi 9 avril à 19h 00

Le Conseil Municipal,
Légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
Présidence de : Mme Dias

Etaient présents :

Mr LEFEBVRE, Mme GUENNETEAU, Mr MACHU, Mme CASTAN, Mr
LEPAYSAN, Mme CARON, Mr PINCHEDEZ, Mme NIKIEL, Mr
PAQUET, Mme ANDERSON, Mr BRENGUES, Mme BAGLIN, Mr
BARDIN, Mme LOPATA

Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice

Mme NIKIEL Sybille a été élue Secrétaire

APPROBATION DU Compte Financier Unique
M57 Commune de Monceaux

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,
Vu le Compte Financier Unique 2024,

Considérant que le Compte Financier Unique se substitue au compte administratif et
au compte de gestion,

Considérant qu'il retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de
l'exercice 2025,

**Monsieur PINCHEDEZ, doyen d'âge, présente le Compte Financier Unique
2025, dont les résultats sont les suivants :**

Section de fonctionnement

Dépenses : 583 098,75 €

Recettes : 644 257,86 €

Résultat antérieur reporté : 148 406,72 €

Résultat cumulé : 209 565,83 €

Section d'investissement

Dépenses : 113 288,15 €

Recettes : 143 770,28 €

Résultat antérieur reporté : -155 354,41 €

Résultat cumulé : -124 872,28 €

Monsieur le Maire ayant quitté la séance au moment du vote,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
DÉCIDE :

D'approuver le Compte Financier Unique 2024

D'arrêter les résultats tels que présentés ci-dessus

Résultat du vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions :

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le

S²LO

ID : 060-216004028-20260416-D2026_22-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
À Monceaux, le 9 avril 2026



Le Maire,
Teresa DIAS